



## LE MAILLAGE AEROPORTUAIRE EN FRANCE ET EN BRETAGNE

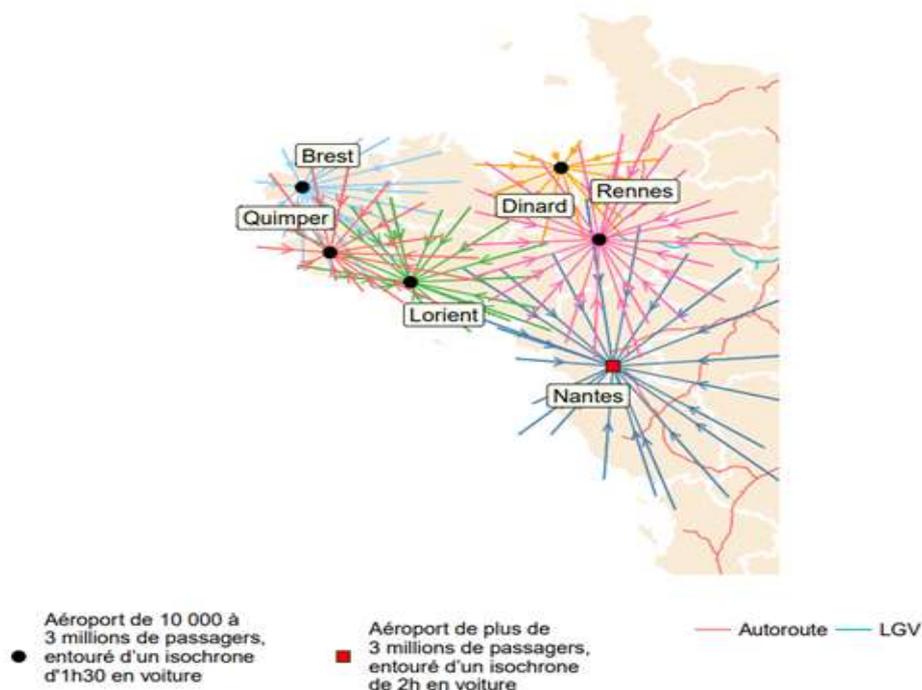
### *Un rapport public thématique de la Cour des comptes et sa déclinaison bretonne*

Après avoir consacré un chapitre au maillage aéroportuaire breton dans un chapitre du rapport public annuel de 2020, les juridictions financières viennent de diligenter une enquête sur l'ensemble du territoire national métropolitain ; elle concerne les 38 aéroports de taille intermédiaire ayant accueilli entre 10 000 et trois millions de passagers en 2019. La CRC Bretagne, qui a participé à cette enquête, a élaboré une synthèse à l'échelle du territoire breton.

### Une densité particulièrement élevée en Bretagne

La Bretagne compte aujourd'hui cinq aéroports à vocation commerciale ayant accueilli en 2019 plus de 10 000 passagers ; Brest, Rennes, Lorient Quimper et Dinard. Leurs zones d'attraction se recoupent, notamment pour Brest et Quimper.

#### Zones d'attraction des aéroports bretons <sup>1</sup>



1. L'aéroport de Nantes, situé en Pays de la Loire, figure sur le graphique dans la mesure où 25 % de sa fréquentation est bretonne..  
Source : juridictions financières d'après les données OpenStreetMap data.gouv.fr



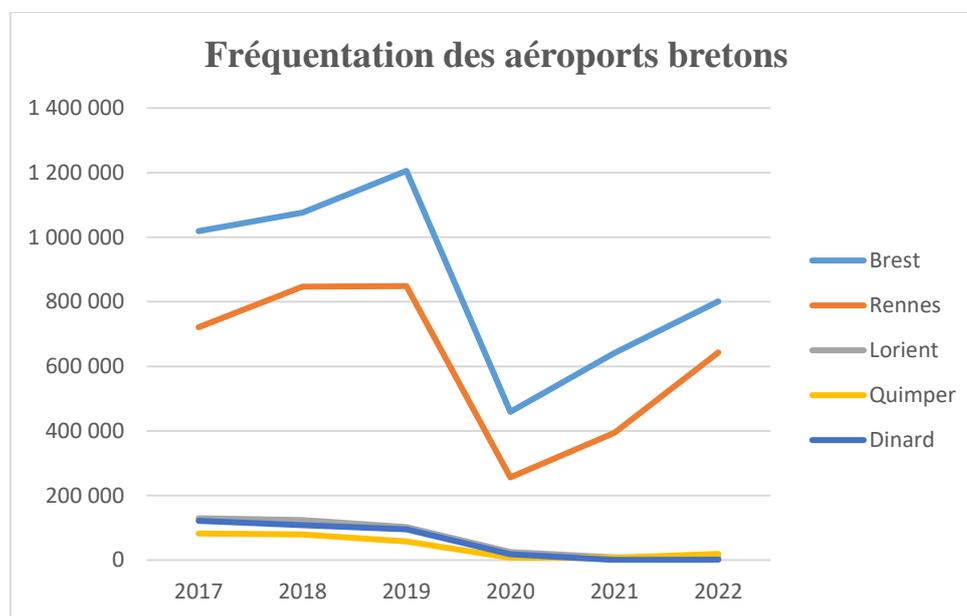
## Une fragilité des plus petites plateformes, accentuée par la pandémie

Seuls les aéroports de Brest et de Rennes développent aujourd'hui une activité commerciale prépondérante. La plateforme de Quimper développe également une telle activité, mais dans un cadre largement subventionné par les collectivités publiques. L'aéroport de Lorient n'a quasiment plus de trafic commercial ; quant à celui de Dinard, il a surtout développé son activité extra-aéronautique, dans le domaine de la maintenance avionique.

La crise sanitaire a largement contribué à la chute de fréquentation ; si cette dernière s'est notablement redressée en 2022 pour les plateformes de Brest et de Rennes, ce n'est pas le cas pour les trois autres.

Ces aéroports sont d'autant plus dépendants des compagnies aériennes, qu'ils accueillent un faible nombre de passagers ; par ailleurs, les compagnies à bas coûts sont très mobiles en fonction des conditions financières qui leur sont accordées par les exploitants aéroportuaires.

### Evolution de la fréquentation des aéroports bretons à vocation commerciale



Source : CRC Bretagne d'après les données des exploitants et celles de l'UAF pour 2022



### **Un financement public dont la pertinence économique doit être justifiée et évaluée**

Les exploitants d'aéroports ainsi que les compagnies aériennes peuvent bénéficier d'aides financières, très encadrées par la réglementation européenne. Une ligne d'aménagement du territoire sur la liaison Quimper-Orly a notamment bénéficié d'une contribution financière publique à hauteur de 13,5 M€ sur quatre ans. Son efficacité apparaît très dégradée, avec un taux de remplissage moyen de 33 % en 2021, année au cours de laquelle le coût public par passager atteint 648€. L'offre et les modalités de financement devront être ajustées aux besoins recensés sur le territoire et à l'effort financier consenti par les contribuables.

### **Une préoccupation environnementale croissante**

La prise de conscience écologique s'appuie sur un bilan carbone comparatif nettement en faveur des déplacements ferroviaires ; le législateur a prévu un report de déplacement par le train pour les trajets inférieurs à 2h 30 et sans correspondance. L'adaptation des infrastructures aéronautiques est également un élément majeur de la décarbonation du secteur aérien ; elle pourra être difficile à soutenir financièrement pour des plateformes qui ne se sont pas encore complètement relevées des conséquences de la crise sanitaire.

### **Le développement d'une stratégie aéroportuaire concertée, sous l'égide de la Région**

La définition en cours d'une stratégie aéroportuaire par la Région, à qui le législateur a confié un rôle de chef de file en matière de mobilités, s'accompagne de financements publics dont la pertinence doit être mise en regard de leur impact sur l'essor du trafic aérien et sur le développement socio-économique du territoire breton.